

**COMMUNE  
DE  
SAINT MARCEL-lès-ANNONAY**

**COMPTE RENDU SUCCINCT**

Conseil Municipal  
du 14 février 2017 à 19 heures

**Président de séance : Monsieur Alain ARCHIER, Maire**

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14

Présent(s) : ARCHIER Alain, ROUX Michel, POULENARD Guy, THOMAS Irène, GIRARD Patrice, GOURDON Chrystelle, GUYOT Laurent, MARSEGUERRA Marcel, PEYRARD Georges, REVOIL Lyliane.

Excusé(s) : MAYOUD Martine, RAMEAU Maryse.

Absent(s) : BLACHE Jean-Paul, BRUNON Doriane.

Pouvoir(s) : MAYOUD Martine à ARCHIER Alain.

---

*Monsieur Alain ARCHIER, Maire ouvre la séance ordinaire publique à 19 heures.*

Le Conseil Municipal approuve l'ajout des points suivants à l'ordre du jour :

- Prestation d'une animation par Mme GOMEZ Corinne - Goûter intergénérationnel ;
- Mise en place d'un service commun des actes relatifs à l'application du droit des sols (ADS) pour les communes membres d'Annonay Rhône Agglo.

**Désignation du secrétaire de séance conformément à l'article L 2121-15 du CGCT**

M. Guy POULENARD, Conseiller Municipal est désigné secrétaire de séance.

**Approbation du dernier procès-verbal**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le dernier procès-verbal.

Nombre de votants : 11

POUR : 11	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

**Démission d'une Conseillère Municipale (Information)**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la démission de Madame Christine DUMAS en date du 10 janvier 2017. La composition des commissions sera donc mise à jour afin de prendre en compte cette démission.

**Nouvelle composition de la commission communale « Action culturelle »**

Le Conseil Municipal prend en compte le retrait de Monsieur Marcel MARSEGUERRA, Conseiller Municipal de la commission « Action culturelle » et précise que ladite commission est ainsi composée :

- Monsieur Alain ARCHIER, Président,
- Monsieur Michel ROUX, responsable de la commission,
- Madame Doriane BRUNON,
- Madame Chrystelle GOURDON,

- Madame Maryse RAMEAU,
- Madame Lyliane REVOIL.

Nombre de votants : 11

POUR : 11	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

#### **Contrat de maintenance MICROBIB**

Le Conseil Municipal approuve le contrat de maintenance informatique pour le logiciel MICROBIB de la bibliothèque municipale pour l'année 2017. La redevance annuelle s'élève à 320 € H.T. (montant identique à l'année 2016).

Nombre de votants : 11

POUR : 11	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

#### **Convention paiements différés - GEANT CASINO**

Le Conseil Municipal approuve convention avec le magasin GEANT CASINO de Davézieux relative au paiement différé pour l'année 2017.

Nombre de votants : 11

POUR : 11	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

#### **Avenant à la convention portant bail administratif - Cabinet infirmier**

Le Conseil Municipal approuve l'avenant n° 1 à la convention portant bail administratif qui prévoit le renoncement de Mme Laurence RICHARD et l'intégration de Mme Aurélie RAFFARD.

Nombre de votants : 11

POUR : 11	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

#### **Rapport hydrogéologique de la prise d'eau potable du Ternay**

Le Conseil Municipal :

- déclare avoir pris connaissance du rapport géologique et des servitudes, prescriptions et contraintes diverses des périmètres de protection.
- s'oppose aux contraintes précitées suivantes relatives aux mesures spécifiques d'occupation du sol (VII - 4.2.2) à l'intérieur du périmètre de protection rapprochée : « il sera interdit de renouveler, de reconstruire ou d'étendre toute construction conformément à la réglementation en vigueur » et « il sera interdit de créer des piscines ».
- autorise le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à cette opération.

Nombre de votants : 11

POUR : 11	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

#### **Convention de servitude légale ENEDIS - Bureau d'études BERA**

Le Conseil Municipal donne son accord sur la convention de servitude légale passée avec ENEDIS pour les parcelles AE 347 AE 348.

Nombre de votants : 11

POUR : 11	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

**Convention de servitude légale tous prestataires pour la durée du mandat**

Le Conseil Municipal délègue sa fonction relative aux conventions de servitude légale avec tous prestataires à Monsieur le Maire et l'autorise à les signer jusqu'à la fin du mandat.

Nombre de votants : 11

POUR : 11	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

**Assistante technique aux collectivités – Département de l'Ardèche**

Le Conseil Municipal accepte le principe des nouvelles conditions d'exercice de l'ATC proposées par le Département et décide de reporter sa décision à un prochain Conseil Municipal compte tenu de la présentation incomplète.

Nombre de votants : 11

POUR : 11	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

**Vente d'un bâtiment communal à M. Julien MARCOUX**

Le Conseil Municipal approuve la vente du du bâtiment communal sis parcelle cadastrée AE338 et de la parcelle de terrain cadastrée AE247 en retenant l'option de vente pour ces biens à Monsieur Julien MARCOUX au prix net vendeur de 96 000 €.

Nombre de votants : 11

POUR : 10	CONTRE : 0	ABSTENTION : 1	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

**Rapport d'observations définitives - exercices 2009 à 2014 – Chambre régionale des Comptes Auvergne Rhône-Alpes - Communauté d'Agglomération du Bassin d'Annonay**

Le Conseil Municipal prend acte de la communication du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes d'Auvergne Rhône-Alpes relatif à la gestion de la Communauté d'agglomération du bassin d'Annonay au cours des exercices 2009 à 2014.

Nombre de votants : 11

POUR : 11	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

**Rapport de la Commission d'Evaluation Locale des Charges Transférées (CLECT) - Communauté d'Agglomération du Bassin d'Annonay**

Le Conseil Municipal approuve le rapport de la CLECT en date du 10 novembre 2016 qui fixe le montant définitif du transfert de charges intervenu au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Nombre de votants : 11

POUR : 11	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

**Prestation d'une animation par Mme GOMEZ Corinne - Goûter intergénérationnel**

Le Conseil Municipal approuve la prestation de Mme Corinne GOMEZ d'une valeur de 310 € TTC.

Nombre de votants : 11

POUR : 11	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

**Mise en place d'un service commun des actes relatifs à l'application du droit des sols (ADS) pour les communes membres d'Annonay Rhône Agglo.**

Le Conseil Municipal approuve la création d'un service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme à l'échelle d'Annonay Rhône Agglo pour l'instruction des actes relatifs au droit des sols et de l'adhésion de la commune à ce service. Il approuve projet de convention à conclure entre la commune de St Marcel-lès-Annonay et Annonay Rhône Agglo, précisant notamment les modalités de fonctionnement et de financement du service commun.

Nombre de votants : 11

POUR : 11	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

-----  
L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune question n'étant soumise au débat, Monsieur le Maire lève la séance à 21 heures 10.

Vu par nous, pour être mis à l'affichage en mairie, le ...16/02/2017..., conformément aux dispositions de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire,

Alain ARCHIER

